



DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ - DISPOSITIFS MÉDICAUX

PUBLIÉ LE 14/08/2019 - MIS À JOUR LE 16/10/2020

## Arrêt de fabrication de la pompe implantable Medtronic MiniMed (MIP) en 2020 : L'ANSM va réunir prochainement l'ensemble des parties prenantes pour trouver des solutions pour les patients

Dans le contexte de l'arrêt de fabrication de la pompe implantable MiniMed (MIP) par la société Medtronic en juin 2020, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) va réunir le 12 septembre 2019 les représentants de patients, les professionnels de santé et le fabricant afin que soient trouvé des solutions pour les patients utilisant ce dispositif.

La pompe implantable MiniMed (MIP) est un dispositif médical permettant l'administration d'insuline par voie intrapéritonéale chez des patients adultes diabétiques de type 1 non contrôlés par les autres systèmes d'injection d'insuline et présentant des épisodes hyperglycémiques et/ou hypoglycémiques sévères, fréquents ou non expliqués. Concernant l'utilisation de ce dispositif la France est dans une situation particulière avec environ 250 patients concernés, soit plus de 80% des patients utilisant ce dispositif en Europe.

La société Medtronic a informé en 2017 l'ANSM et les professionnels de santé de son intention d'arrêter progressivement la fabrication de sa pompe à insuline implantable MiniMed 2007D (MIP). Dans ce cadre, la société Medtronic s'est notamment engagée à accompagner les patients et les professionnels de santé pendant cette période de transition. En juillet 2019 la société Medtronic a informé l'ANSM que la pompe MIP serait disponible jusqu'en juin 2020. Elle s'est également engagée à assurer la continuité du traitement en maintenant la fourniture des consommables jusqu'à la fin de vie des pompes implantées.

L'ANSM a réuni à plusieurs reprises, afin d'identifier des solutions - la société Medtronic et le groupe Evadiac « EVAluation dans le Diabète du traitement par Implants Actifs » réunissant plusieurs équipes médicales françaises qui ont une expérience du traitement du diabète par pompe à insuline implantée.

A ce stade, une alternative comparable à la pompe implantable MIP n'a pas été identifiée pour certains patients dont un changement de dispositif médical pourrait avoir des retentissements sur leur qualité de vie. L'ANSM va réunir le 12 septembre 2019 les professionnels de santé, les représentants de patients, et la société Medtronic en vue d'une réflexion partagée sur cette problématique.

L'ANSM attend en parallèle de la société Medtronic la poursuite de ses recherches pour une reprise de cette activité par un autre industriel.

Télécharger la lettre à destination des professionnels de santé - Pompe implantable Medtronic MiniMed (MIP) : arrêt progressif de fabrication (17/08/2017)

Télécharger la lettre à destination des professionnels de santé pour les patients - Pompe implantable Medtronic MiniMed (MIP) : arrêt progressif de fabrication - (17/08/2017)